



Commune de Fourmies

Théâtre Jean Ferrat

Rue Saint Louis – Place MADO

59610 FOURMIES

☎ : 03.27.39.95.60

@ : locationdesalle@fourmies.fr

FORMULAIRE DE RESERVATION

ESPACE NELSON MANDELA

Formulaire à déposer au moins deux mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle, la date de dépôt au service culturel faisant foi.

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Il faut attendre le courrier réponse du Théâtre Jean Ferrat

POUR RAPPEL : l'état des lieux se fait à l'entrée et à la sortie de la location et prend 45 mn.

Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être obligatoirement remplis

DEMANDEUR

Entité * :

- ☐ Particulier/Entreprise Fourmisiennne
- ☐ Association ou école fourmisiennne
- ☐ Autre

Nom Entité* :

Nom* :

Fonction :

Adresse* :

CP* : Ville* :

Téléphone* :

Courriel* :

Compagnie d'Assurances (Nom et adresse) :

N° de Police :

MANIFESTATION

Objet de votre demande (réunion, assemblée générale, mariage ...)* :

Date souhaitée* :

Grande Salle ☐ OUI ☐ NON

Cuisine ☐ OUI ☐ NON

Salle de réunion ☐ OUI ☐ NON

Créneaux horaires* :

- Heure de début ...
- Heure de fin...

Nombre de participants (organisateur inclus)* :

Restauration* : ☐ OUI ☐ NON

MANIFESTATION
Si Oui Nom du traiteur et coordonnées* :
.....
Location de Vaisselle* : (Formulaire annexe de demande)
☐ OUI ☐ NON
Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire* : A FAIRE SERVICE ETAT CIVIL
☐ OUI ☐ NON
Nombres de Tables* :
Nombres de Chaises* :

A réception du formulaire, le service THEATRE prendra contact avec vous sous 15 jours pour confirmer la réservation de salle ou le cas échéant, vous proposer d'autres dates. Un courrier de confirmation accompagné d'un contrat à retourner signé, vous sera adressé.

Un chèque de caution devra être déposé obligatoirement au théâtre au moins 15 jours avant la date de la manifestation accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant le nom de la salle, le jour et les horaires de la manifestation. Un état des lieux entrant et sortant sera établi par un agent du service THEATRE .

À tout moment la commune de Fourmies reste **PRIORITAIRE** de l'utilisation de la salle polyvalente, au titre de l'intérêt général, même si celle-ci a été préalablement réservée.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande :

- Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus,
- M'engage à respecter le règlement d'occupation de la salle qui aura été mise à ma disposition et en accepte les conditions.

Nom :

A Le

Signature, (précédé de la mention « *lu et approuvé* »)

Cadre réservé à l'administration	Visa de l' élu
Date de dépôt de la demande	
Suite à la demande :	
☐ Accord ☐ Non accordé	
Réservation à titre	
☐ Gratuit	
☐ Payant	
Montant :€....	

Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être obligatoirement remplis